



TUNISIE

3 mai 2005

NOTE SUR LES OPÉRATIONS DE LUTTE CONTRE LE CRIQUET PÈLERIN

Financement et état de l'exécution du budget

- La Tunisie est concernée par sept projets FAO de lutte antiacridienne, dont un projet national et six projets régionaux. Ces projets sont financés par l'Australie, la Banque africaine de développement, la Banque islamique de développement, la Belgique, les Pays-Bas, le Programme de la coopération technique de la FAO et la République tchèque.
- Les projets en cours prévoient une allocation budgétaire de 1,4 million de dollars EU. Sur ce montant, une assistance d'une valeur de 1,1 million a été engagée.
- Le reliquat des fonds disponibles (353 038 dollars EU) est prévu pour le financement des opérations de surveillance/lutte en cours et planifiées pour la campagne 2005.
- Une proposition de financement pour le renforcement des capacités de lutte pour les pays d'Afrique du Nord-Ouest (Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie et Tunisie) a été soumise au Gouvernement de l'Irlande, qui a manifesté son intention de contribuer à la lutte antiacridienne à hauteur de 100 000 euros.

Assistance fournie par la FAO

- **Assistance technique et formation:** depuis fin novembre 2004, la Tunisie a bénéficié de plusieurs missions d'assistance technique réalisées par des experts régionaux et internationaux.

Dans le domaine de la gestion de l'information acridienne, 25 agents antiacridiens ont été formés à l'utilisation du GPS; un ingénieur et un technicien ont été formés à l'utilisation du logiciel RAMSES (installé en février 2005 au sein du Service de la protection des végétaux).

Pour garantir la protection de la santé humaine et de l'environnement, un expert de la Fondation CERES Locustox a été chargé de mettre en place un programme de « contrôle qualité » dont l'objectif est de veiller au respect des bonnes pratiques d'épandage afin de préserver la santé humaine et l'environnement. Après une première mission d'évaluation des capacités existantes et des besoins, un programme de formation a

été élaboré; il sera finalisé lors d'une deuxième mission en mai 2005 et les cours seront dispensés en juin 2005 par deux consultants de CERES Locustox et des experts tunisiens.

- **Équipements et matériels:** les ressources matérielles de la Tunisie ont été renforcées par l'acquisition de pulvérisateurs (16 appareils montés sur véhicule et 70 atomiseurs à dos), de radios Codan (15 mobiles et 3 fixes), de GPS (50), de kits complets de protection (490), de matériel pour le suivi médical (2 kits d'analyse du taux de cholinestérase et 8 recharges), de kits de prospection (20) et de matériel informatique. Le montant de ces achats s'élève à 416 294 dollars EU.

Une allocation de 2 000 dollars EU a également été envoyée à la Tunisie pour l'acquisition locale de tentes.

- **Pesticides:** une quantité de 96 600 litres de pesticide UBV a été livrée à la Tunisie pour un montant de 624 928 dollars EU.

Planification pour la campagne 2005

- **Assistance technique et formation:** le programme de formation de « contrôle qualité » sera finalisé lors d'une deuxième mission en mai 2005 et les cours seront dispensés en juin 2005 par deux consultants de CERES Locustox et des experts tunisiens.

En outre, la FAO et la Commission FAO de lutte contre le criquet pèlerin en région occidentale (CLCPRO) vont élaborer très prochainement un programme de formation pour les pays d'Afrique du Nord-Ouest.